



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE
PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES
BATIMENTS COMMUNAUX ET DE LA VITRERIE -
LOT 3 PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES
BATIMENTS A VOCATION ADMINISTRATIVE
CULTURELLE ET SPORTIVE PASSE AVEC LA
SOCIETE GUY CHALLANCIN**

**DÉCISION N° DM-21-293
EN DATE DU 24 AOUT 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2021-384 du 2 avril 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 ; dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

VU l'arrêté n°A-20-494 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire ;

VU la décision AU-19-482 en date du 03/12/2019 de signer le marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux et de la vitrerie – lot 3 Prestations de nettoyage des bâtiments à vocation administrative culturelle et sportive (notifié le 17/12/2019) ;

CONSIDÉRANT les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 ayant aboutie à une non-exécution partielle de certaines prestations de nettoyage durant le mois d'avril 2021 ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société GUY CHALLANCIN, sise 9-1, Avenue Michelet 93 400 Saint-Ouen et représentée par Madame Catherine CHALVIN, l'avenant n°2 au marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux et de la vitrerie – Lot 3 Prestations de nettoyage des bâtiments à vocation administrative culturelle et sportive.

Le montant en moins-value de l'avenant s'élève à 1801,85 € HT (2162,22 € TTC).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210824-lmc1H8806H1-AR
Date de réception en Préfecture : 24/08/2021
Date de Publication : 24/08/2021

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210824-lmc1H8806H1-AR
Date de réception en Préfecture : 24/08/2021
Date de Publication : 24/08/2021